



Une Station GNV en Pays d'Apt Luberon

La Communauté de communes
Pays d'Apt Luberon prend les devants !



- **1^{ère} Station GNV publique à usage privé du territoire** •



Au service d'un développement
économique et environnemental **durable** !



www.paysapt-luberon.fr



L'interco s'engage dans la réduction des gaz à effet de serre

Atteindre les objectifs d'une croissance verte

L'intercommunalité souhaitant contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs de transition énergétique pour la croissance verte, s'est engagée en 2016 par l'intermédiaire de son vice-président délégué au Développement Durable, Frédéric SACCO, en faveur d'un projet d'installation d'une station publique intercommunale à usage privé fonctionnant au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV). **Plus de 18 millions de véhicules roulent au GNV dans le monde, dont 2 millions en Europe et seulement 14 000 en France.** Des études récentes prévoient que d'ici 2050, 42 % des transports collectifs français devraient rouler au GNV. En France, on estime à 250, le nombre de stations publiques GNV, pour 2020¹. **La CCPAL prend ainsi les devants et confie en 2017 à la société PSA Consult basée à Lyon la phase d'études préalables nécessaires à l'exécution du projet.**

¹Sources ENGIE - www.engie.fr



«Je suis ravi que mes collègues, élus du territoire Pays d'Apt Luberon, m'aient fait confiance sur cette station GNV. Le côté précurseur et avant-gardiste de ce projet en matière de développement durable met en lumière, au niveau départemental et régional, la volonté de la CCPAL d'innover et de ne pas attendre les obligations légales de réduction des gaz à effet de serre pour s'emparer des sujets de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables.»

Frédéric SACCO, vice-président en charge du Développement Durable.

Un projet mutualisé

À ses côtés pour ce projet, le SIRTOM de la région d'Apt a signé avec l'intercommunalité une convention d'utilisation de la station, et fait l'acquisition de deux bennes à ordures ménagères GNV. 5 véhicules GNV intercommunaux composent d'ores et déjà la flotte de la CCPAL. Toute autre collectivité intéressée peut se rapprocher de la CCPAL. La station est implantée au Parc d'Activités économiques de Perréal labellisé **ECOPARC VAUCLUSE** et engagé dans la labellisation **PARC +** en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, lieu stratégiquement choisi car situé à proximité de la CCPAL et du SIRTOM ! GRDF, concessionnaire local de la distribution du gaz naturel et conseiller référent de la transition énergétique, a orienté les réflexions de la CCPAL sur la mobilité propre vers le GNV. Plusieurs visites de stations GNV organisées par GRDF, et la présentation d'une pré-étude technico-financière ont permis de convaincre les acteurs du projet de choisir la mobilité au gaz naturel véhicule. GRDF a su mobiliser à la fois ses équipes et mettre en relation les différents acteurs de la filière. GRDF est resté un partenaire privilégié dans l'ingénierie et la réalisation de cette station.




SIRTOM
DE LA REGION D'APT



Un logo dédié

Afin d'identifier la station et les véhicules du territoire fonctionnant au GNV, la Communauté de communes a fait le choix de les floquer d'un logo spécifique. Cette charte graphique est une création originale réalisée par un graphiste du Pays d'Apt.



Pourquoi le GNV ?

Une énergie au service d'une mobilité durable !

Qu'est-ce que le Gaz Naturel pour Véhicules ?

Le GNV est du gaz naturel utilisé comme carburant automobile. Il est constitué d'environ 97% de méthane. Il est distribué par le réseau GRDF, il s'agit du même gaz utilisé par les particuliers pour la cuisine ou le chauffage.



Avantages écologiques et sanitaires

- Lutter contre le réchauffement climatique en émettant 20 % de CO² en moins que l'essence.
- Limiter la pollution atmosphérique en émettant très peu de particules fines, d'oxydes d'azote ou de polluants non réglementés.
- Améliorer la qualité de vie : aucune odeur ni fumée, 2 fois moins de bruit que les moteurs diesel.
- Le GNV, plus léger que l'air, se dissipe rapidement en cas de fuite à l'air libre.



Avantages économiques

- Compris entre 0,70 et 1,20 €/l'équivalent gazole, son coût à la pompe est en moyenne inférieur de 50 % par rapport à l'essence et de 30 % par rapport au diesel.
- Il offre jusqu'à 500 km d'autonomie pour les poids lourds et jusqu'à 1000 km en bicarburant pour les véhicules légers.
- De par sa forme gazeuse, il réduit les risques de vol de carburant.



Avantages pratiques

- Le GNV est disponible sur une large gamme de véhicules (de la citadine à l'utilitaire, en passant par le bus ou la benne à ordures ménagères ou encore les balayeuses).
- Contrairement à ceux fonctionnant au GPL, les véhicules roulant au GNV peuvent stationner dans les parkings souterrains.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

LES OBLIGATIONS LÉGALES

La loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé aux collectivités un certain nombre d'objectifs à atteindre :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et division par 4 des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050.
- Réduction de la consommation énergétique primaire d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à la référence de 2012.
- Part des énergies renouvelables de 23 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020 et de 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.



Un projet précurseur et réaliste...

conçu en fonction des besoins.

La station GNV, ses caractéristiques techniques

Compresseur 45 Nm³/heure
Stockage 16 bouteilles de 80 litres 330 bar
Gestionnaire de carburant et borne de distribution

Capacité de ravitailler

2 pleins / jour de 120 kg
10 pleins de 25 kg en journée
BOM (60 kg): 2 demi-plein le matin
puis 1 demi-plein toutes les deux heures en journée

Temps de recharge

8 minutes pour 120 kg



Coût du projet

228 000 € HT dont 80 % subventionnés principalement par l'État dans le cadre de son Programme TEPCV, mais également par le Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local, la Région Sud et l'ADEME pour la partie études.

Remerciements... à nos partenaires financiers et techniques

Préfecture de Vaucluse, coordinateur local du Contrat de Ruralité - Région Sud - Parc Naturel Régional du Luberon, animateur du projet TEPCV - ADEME - SIRTOM de la région d'Apt - GRDF - PSA Consult, assistance à maîtrise d'ouvrage.



• Contacts •

Frédéric SACCO

Vice-président "Tourisme et Développement Durable" à la CCPAL - frederic.sacco@paysapt-luberon.fr

Julie BOVAS

Chargée de mission Service développement économique à la CCPAL - julie.bovas@paysapt-luberon.fr

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne, 84 400 Apt - 04 90 04 49 70 - contact@paysapt-luberon.fr

**"Un territoire, des communes... Votre interco !
Pour un développement solidaire, durable et authentique de notre territoire."**